

L'OMS accusée de publier une étude biaisée niant le lien entre l'utilisation du cellulaire et le cancer



[Source : maisonsaine.ca]

Par Joel Moskowitz (chercheur à la faculté de la School of Public Health de l'Université de Californie à Berkeley) – 3 septembre 2024

Aujourd'hui, de nombreux médias font la promotion d'une nouvelle analyse documentaire biaisée commandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui affirme que l'utilisation du téléphone portable n'a aucun lien avec le cancer.

Selon mon opinion professionnelle, pour mener des analyses documentaires systématiques sur les risques biologiques et sanitaires des rayonnements sans fil, l'OMS a choisi des scientifiques qui avaient démontré leur partialité dans des publications antérieures, soit en ne trouvant pas de preuves de danger, soit en rejetant toutes les preuves qu'ils ont trouvées. Chaque équipe de l'OMS compte un ou plusieurs membres de l'ICNIRP [Commission internationale pour la protection contre les rayonnements non ionisants], une ONG allemande qui fixe des limites d'exposition aux rayonnements sans fil en se fondant principalement sur les recherches effectuées par ses propres membres, leurs anciens étudiants et leurs proches collègues. Les limites de l'ICNIRP, conçues pour protéger les humains uniquement des effets aigus de l'échauffement induit par les rayonnements sans fil, sont promues par l'OMS et sont similaires à celles adoptées par la FCC [Federal Communications Commission américaine].

En 2019, des journalistes d'investigation de huit pays européens ont publié 22 articles dans les principaux médias qui ont mis en évidence les conflits d'intérêts au sein de ce « cartel de l'ICNIRP ». Les journalistes rapportent que le cartel promeut les lignes directrices de l'ICNIRP en menant des examens biaisés de la littérature scientifique qui minimisent les risques pour la santé liés à l'exposition aux champs électromagnétiques (CEM). Ces analyses ont été réalisées pour le compte de l'OMS et d'autres agences gouvernementales. En préservant les lignes directrices de l'ICNIRP en matière d'exposition, favorisées par l'industrie, le cartel s'assure que l'industrie cellulaire continuera à financer ses recherches. Depuis lors, un ancien membre de l'ICNIRP qui a été rédacteur en chef du journal de la

Bioelectromagnetics Society a accusé l'ICNIRP de « pensée de groupe ».

Récemment, l'ICBE-EMF a publié plusieurs articles évalués par des pairs qui réfutent le « paradigme uniquement thermique » sur lequel sont basées les limites d'exposition de l'ICNIRP, car la prépondérance de la recherche évaluée par des pairs trouve des effets non thermiques.

Mes collègues et moi-même sommes parvenus à des conclusions très différentes des études de l'ICNIRP et de l'OMS sur la base de notre examen systématique de 46 études cas-témoins sur l'utilisation des téléphones portables et le risque de tumeur, réalisé en 2020 :

Choi Y-J, Moskowitz JM, Myung S-K, Lee Y-R, Hong Y-C. Cellular Phone Use and Risk of Tumors: Systematic Review and Meta-Analysis. *International Journal of Environmental Research and Public Health*. 2020; 17(21):8079.

« En résumé, la méta-analyse complète actualisée des études cas-témoins a trouvé des preuves significatives liant l'utilisation du téléphone cellulaire à un risque accru de tumeur, en particulier chez les utilisateurs de téléphones cellulaires ayant une utilisation cumulée de 1000 heures ou plus au cours de leur vie (ce qui correspond à environ 17 min par jour sur 10 ans), et en particulier parmi les études qui ont utilisé des méthodes de haute qualité. Des études prospectives de meilleure qualité fournissant un niveau de preuve plus élevé que les études cas-témoins sont justifiées pour confirmer nos résultats ».

Une comparaison préliminaire des différences entre notre étude et la nouvelle étude de l'OMS indique que notre étude :

- n'a examiné que des études cas-témoins sur le risque de tumeur et l'utilisation du téléphone portable, car nous n'avons considéré aucune étude professionnelle, de cohorte ou de tendance temporelle comme étant d'une qualité suffisante pour mériter d'être prise en compte ;
- notre grille d'évaluation du risque de biais des études individuelles a donné des résultats très différents ;
- et surtout, nous avons utilisé une approche plus conventionnelle pour l'analyse des données sur les temps d'appel cumulés qui ont permis d'examiner les effets d'une utilisation intensive des téléphones portables.

(Lire la suite sur : <https://maisonsaine.ca/sante-et-securite?id=100809>)